

STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.



85/12

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DU
TRÈS HONORABLE JOE CLARK,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
DEVANT LE
COMITÉ CANADA-ISRAËL

OTTAWA

LE 13 MARS 1985

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté l'invitation qui m'a été faite de vous adresser la parole aujourd'hui sur le sujet des relations de notre pays avec l'État d'Israël. Maureen et moi-même vousons depuis longtemps une vive admiration pour ce qu'a été et ce qu'est Israël. C'est véritablement une terre de miracles. Nous nous souvenons des histoires de notre enfance au sujet de la sagesse des rois, David et Salomon, et des mots des prophètes. Plus tard, nous avons eu l'occasion d'étudier la riche histoire du peuple juif et le don spirituel et culturel inestimable qu'il a fait à l'ensemble de la civilisation occidentale.

Nous avons été fortement impressionnés par l'idéalisme qui a motivé et inspiré les pionniers d'Israël, par leur détermination de créer une société où l'individu serait respecté. La santé vibrante des institutions démocratiques et de la presse en Israël témoignent du succès de ces pionniers.

Les Canadiens, dont bon nombre sont eux-mêmes des descendants de pionniers, vivent dans un jeune pays et comprennent bien l'importance de tels idéaux dans une société. Nous partageons avec les Israéliens un patrimoine de valeurs communes: liberté, démocratie, justice et règle de droit.

Cette compréhension et l'admiration sincère qu'éprouvent les Canadiens à l'égard d'Israël et de ses accomplissements se reflètent dans l'appui constant que les divers gouvernements canadiens, qu'ils soient d'allégeance conservatrice ou libérale, ont accordé à la sécurité et au bien-être d'Israël. Cet appui a été un élément fondamental de la politique du Canada à l'égard du Moyen-Orient depuis la création de l'État d'Israël en 1948. Il reflète, au-delà des allégeances politiques, la conviction des Canadiens que les sociétés démocratiques méritent notre appui.

S'il est vrai que les Canadiens et les Israéliens partagent beaucoup de qualités et de croyances, il y a aussi nombre de différences géographiques et historiques - et peut-être dois-je ajouter climatiques. Par ailleurs, bon nombre d'entre nous savons quel est le prix à payer et les sacrifices à consentir pour édifier une nation. C'est ce que nos ancêtres et nous-mêmes avons fait au Canada. Nous admirons justement les Israéliens qui ont asséché les marais et fait fleurir le désert de la Terre Sainte.

Par ailleurs, comme nation multiculturelle, le Canada comprend les difficultés ainsi que les avantages très réels que l'histoire peut conférer à une société pluraliste. L'occasion est évidemment toute choisie de rappeler la richesse des contributions - intellectuelles, politiques, artistiques et économiques - que les Canadiens de la foi juive ont apportées à notre mosaïque culturelle.

Il m'importe au plus haut point, à titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, de rechercher les moyens de consolider entre le Canada et Israël des relations bilatérales qui sont déjà fortes et en pleine croissance. C'est en partie pour cette raison que j'ai invité M. Shamir, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Israël, à venir à Ottawa. J'ai eu l'occasion de le rencontrer à New York seulement huit jours après avoir assumé mes fonctions et nous avons eu à cette occasion un entretien fort utile sur les questions internationales et bilatérales. Nous avons poursuivi ces entretiens ce matin. M. Shamir n'est pas non plus le premier homme politique israélien à visiter Ottawa. En novembre dernier, j'ai rencontré, comme l'ont d'ailleurs fait plusieurs de mes collègues du Cabinet, le Vice-premier ministre d'Israël, M. Navon.

Ces réunions témoignent de la volonté commune des dirigeants politiques des deux pays de développer et de renforcer les relations. Cet engagement a notamment été souligné par le Premier ministre Mulroney qui a réaffirmé, et je cite, "nos liens historiques et démocratiques étroits avec Israël et notre appui pour son intégrité".

Je sais fort bien qu'au moment même où nous travaillons avec nos amis israéliens pour consolider nos relations, bon nombre de questions vous préoccupent à titre de membres de la communauté juive du Canada. Nous marquons cette année le 40^e anniversaire de la défaite du nazisme en Europe. Partout dans le monde, des gens commémorent cette défaite du fascisme et se souviennent avec respect des millions de Juifs qui sont morts dans l'holocauste. Sous les auspices de Son Excellence, le Président de l'État d'Israël, Chaim Herzog, une Assemblée monoïale a lieu à Jérusalem pour commémorer le 40^e anniversaire de la défaite du nazisme. Le Premier ministre Mulroney a écrit au Président Herzog et aux délégations à cette Assemblée au nom de tous les Canadiens et en hommage au souvenir des victimes de l'holocauste.

Certes, ces souvenirs sont douloureux et amers. Nous avons cependant raison d'être fier de ce qui a pu être réalisé au cours des 40 dernières années, en grande partie grâce au courage et aux sacrifices de ceux qui ont résisté de façon si héroïque à la tyrannie et à l'oppression.

Vous savez que le gouvernement a récemment constitué une commission d'enquête sur les criminels de guerre et nommé à sa tête le juge de la Cour supérieure du Québec, Jules Deschenes. Pour sa part, le ministre de la Justice, l'honorable John Crosbie, a donné à tous les Canadiens l'assurance qu'on ira de l'avant sans hésitation dans tous les cas qui font présentement l'objet d'enquêtes.

Ces mesures vont tout à fait dans le sens des efforts que fait depuis longtemps le Canada pour protéger les droits civils des Canadiens et sont par ailleurs conformes à l'habitude que nous avons de nous prononcer sans ambiguïté sur les questions des droits de l'homme à l'échelle internationale. Vendredi dernier, j'ai eu l'occasion de parler de certaines de ces questions à la Conférence sur les droits des minorités qui a eu lieu à Québec. Ce sont des préoccupations que tous les Canadiens partagent, mais je reconnais que nos concitoyens de la foi juive s'intéressent plus particulièrement à certains aspects du problème. Au cours des derniers mois nous avons eu, dans deux provinces canadiennes, des procès qui n'ont pas été sans en déranger plusieurs en raison de leur teneur même et des circonstances qui les ont entourés. Mais nous comptons au nombre de nos traditions le respect de la loi, et c'est pourquoi des individus se sont tournés vers les tribunaux pour obtenir réparation des torts qu'ils reprochaient à d'autres.

La situation des Juifs en Union soviétique est naturellement une autre question qui vous préoccupe. Je puis vous dire que M. Shamir et moi-même avons discuté de la question ce matin. Nous avons convenu de la gravité de la situation et de la nécessité de profiter de toutes les occasions pour inciter l'Union soviétique à autoriser l'émigration des Juifs qui désirent quitter le pays. Dans ce contexte, j'ai fait mention de la Réunion d'experts des droits de l'homme qui débutera à Ottawa le 7 mai prochain. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sera la première réunion de la CSCE consacrée exclusivement aux droits de l'homme et aussi la première à se tenir en Amérique du Nord.

En ce qui a trait à la situation au Moyen-Orient, vous n'êtes pas sans savoir que la situation y est en pleine évolution. Tous ceux d'entre nous qui souhaitent la paix surveillent avec beaucoup d'intérêt cette évolution. J'ai discuté avec M. Shamir de cette question et si nous n'avons pu tomber d'accord sur tous les points, nous en sommes venus à une bonne compréhension de nos points de vue respectifs. Le gouvernement du Canada a eu et continue d'avoir pour politique d'appuyer tous les efforts constructifs qui pourraient conduire de l'affrontement à la négociation. Les Canadiens ont bien accueilli l'annonce par Israël de son retrait complet du Liban. Nous espérons que la troisième étape du retrait recevra l'appui du Cabinet israélien et pourra aller de l'avant.

J'ai réitéré que le gouvernement du Canada, dans la mesure de la modeste influence qu'il peut exercer sur les événements dans cette région du monde, est disposé à contribuer de toutes les façons possibles à la recherche d'un règlement pacifique durable qui, comme je l'ai dit à l'Assemblée générale en septembre dernier, doit reposer sur les droits légitimes des deux parties: le droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues et le droit des Palestiniens à une patrie dans un territoire clairement défini, la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza. On ne saurait trop dire combien il est important que les parties au différend explorent toutes les possibilités susceptibles de favoriser un règlement négocié et, à cet égard, je ne peux qu'être encouragé par l'évolution de la situation au cours des dernières semaines.

En ce qui concerne la guerre irano-iraquienne, un règlement reste peu probable, à preuve la recrudescence des combats. Compte tenu de cette perspective désolante, nous avons été réconfortés par les initiatives qu'a prises le Secrétaire général des Nations Unies, Pérez de Cuéllar - et j'ai d'ailleurs pu lui en faire part directement il y a deux semaines - afin d'exhorter les deux parties à respecter le droit humanitaire international, notamment en ce qui a trait à l'application des conventions de Genève. Nous lui avons accordé notre appui et nous espérons que le récent rapport de la mission d'enquête dépêchée dans la région permettra de faire la lumière sur le traitement réservé aux prisonniers de guerre et le respect des conventions internationales. Nous continuerons d'accroître au Secrétaire général tout l'appui que méritent ses efforts.

Au fur et à mesure de l'évolution de la situation dans la région, j'aurai l'occasion d'exposer la position du Canada, que ce soit à l'appui des initiatives de paix relativement au différend israélo-arabe, ou sur certains aspects

de la guerre irano-iraquienne ou même sur d'autres questions qui préoccupent les Canadiens. Il est important que le Canada fasse entendre sa voix sur ces questions fondamentales. En ce qui a trait à la politique du Canada relativement aux problèmes israëlo-arabes, j'ai souligné tant à M. Shamir qu'aux ministres des Affaires étrangères des pays arabes que j'ai rencontrés à New York en septembre dernier que notre approche et notre politique seraient placés sous le signe de la continuité.

Si notre adhésion à certaines valeurs ne saurait être remise en cause, nous ne devons pas pour autant adopter une position statique devant l'évolution rapide de la situation dans la région. Continuité ne signifie pas stagnation et, dans un certain sens, nous passons continuellement en revue nos positions.

En outre, vous savez que le gouvernement a annoncé qu'il entreprendrait une revue complète de la politique extérieure du Canada et qu'un Livre vert sur les relations extérieures, qui paraîtra bientôt, devrait donner le ton à une revue qui s'impose de façon évidente. Je tiens à vous assurer toutefois, comme je l'ai souligné ailleurs, que certains aspects fondamentaux de la politique du Canada, y compris l'appui que nous accordons à la sécurité et au bien-être d'Israël ne changeront pas.

Le monde est cependant en mutation rapide et j'ai constaté que les Canadiens sont très intéressés à faire entendre leurs points de vue sur une redéfinition de notre place et de notre rôle dans le monde. Les Canadiens s'intéressent aujourd'hui en plus grand nombre à la politique extérieure et sont conscients de l'effet qu'il peut avoir sur leur vie quotidienne, peut-être en partie parce que l'économie mondiale et la menace nucléaire s'imposent à leur attention. Mais je crois que cette évolution tient également à des raisons qui témoignent de notre croissance comme nation et d'une confiance économique et culturelle retrouvée.

À cet égard, j'ai été très agréablement surpris par la réaction incroyablement généreuse des Canadiens à la crise de la famine en Afrique. Elle témoigne de l'intérêt que les Canadiens portent au monde dans lequel ils vivent, à leur générosité et à leur volonté de saisir les occasions qui se présentent de contribuer à la résolution des problèmes qui les préoccupent, mais beaucoup plus reste à faire.

Les Canadiens de la foi juive, tout comme leurs concitoyens ont contribué pleinement à cette réponse phénoménale. Naturellement, on s'est préoccupé particulièrement au sein de votre communauté du sort des Juifs éthiopiens, aux prises avec la double menace de la famine et de la déprivation. Nous reconnaissons que ces derniers préfèrent nettement se réinstaller en Israël et que l'État israélien a déjà fait beaucoup pour les accueillir. Le problème est toutefois d'autant plus délicat que la publicité à ce sujet rend plus difficile d'éventuelles mesures.

J'espère que la revue de la politique extérieure aidera les Canadiens à prendre davantage conscience de leur interdépendance. Nous ne voulons pas de l'isolement et d'ailleurs nous ne pouvons nous payer ce luxe si nous voulons prospérer. Il nous faut plutôt savoir clairement où nous sommes et où nous voulons aller. Nous faisons partie d'un monde plus grand, nous sommes touchés par ses contraintes et nous pouvons saisir les occasions qu'il présente. L'économie internationale est notre économie. Notre sécurité est de façon très réelle la sécurité de tous. Le Livre vert que je présenterai, comme une première étape indispensable dans la reconnaissance de notre interdépendance, concentrera sur les rapports entre la politique extérieure et la politique économique et de la sorte examinera de près la compétitivité du Canada dans le monde.

Les secteurs de concentration traditionnelle de la politique extérieure, y compris nos relations avec les pays du Moyen-Orient, occuperont évidemment une place importante dans cette revue. Les opinions d'organismes respectés comme le Comité Canada-Israël seront certainement bien accueillies.

Entre-temps, je travaillerai avec mes collègues au sein du gouvernement pour consolider les liens qui unissent le Canada et Israël. Mon collègue, le ministre des Communications, l'honorable Marcel Masse, signera le 18 mars au nom du Canada un important accord de coproduction de films et de bandes vidéo. Cet accord sera bénéfique pour les industries cinématographiques de nos deux pays car nos cinéastes pourront partager leurs talents et leur expérience dans ces domaines uniques et stimulants.

Je suis heureux également d'annoncer que des négociations débiteront le mois prochain à la demande de la compagnie aérienne El Al. Cette dernière souhaite étendre ses liaisons au Canada à l'Aéroport international Pearson de

Toronto et si les négociations aboutissent, cette nouvelle liaison facilitera l'accès des Israéliens à une autre région de notre pays ainsi que les déplacements des Canadiens du centre du Canada qui se rendent en Terre Sainte.

Nous nous employons également à améliorer les échanges commerciaux entre le Canada et Israël. M. Shamir et moi-même avons discuté de questions commerciales. À l'évidence, il est dans notre intérêt mutuel d'accroître nos efforts dans ce secteur. J'ai été heureux d'apprendre à M. Shamir, et je suis maintenant tout aussi heureux de vous en faire part, que le gouvernement avait établi un programme spécial pour Israël, appelé Israël Technomart 85, dans le cadre du programme Exportations 85. Aux termes de ce programme, nous comptons accroître les contacts entre nos secteurs privés. En outre, une mission commerciale du Canada se rendra en Israël en juin et plus tard au cours de l'année une délégation israélienne visitera le Canada. C'est là un développement important qui fera l'objet de coordination avec les provinces et auquel j'accorde mon appui personnel.

Il n'y a peut-être pas lieu de parler d'une nouvelle étape dans nos rapports compte tenu de la constance de l'appui que le Canada a accordé à Israël. Pourtant, il est clair que nous avançons résolument dans la bonne direction et à l'avantage mutuel des deux pays. Nous procéderons à la revue de certains aspects de notre politique extérieure et vous serez appelés à jouer un rôle dans ce processus. Lors de nos entretiens ce matin, M. Shamir a eu l'amabilité de m'inviter à visiter Israël. Je suis heureux de vous dire que j'ai l'intention d'accepter son invitation, à l'occasion d'une visite que je me propose d'effectuer au Moyen-Orient cet automne afin d'y recueillir des impressions de première main sur la situation dans la région.